

<http://www.initiativecitoyenne.be/article-la-rage-d-un-pere-le-vaccin-hepatite-b-a-fichu-la-vie-de-ma-fille-en-l-air-108631647.html>

La rage d'un père : " le vaccin hépatite B a fichu la vie de ma fille en l'air ! "

Ce récit bouleversant, c'est celui de Sandrine, qui a déclenché une sclérose en plaques à 18 ans, un mois seulement après avoir été vaccinée contre l'hépatite B en 1994, en France. Depuis 19 ans, la maladie a inlassablement progressé au point que **Sandrine ne sait plus ni marcher, ni parler, ni même manger**. Son état nécessite donc des soins constants, que lui prodiguent avec amour et compassion ses admirables et très courageux parents. Ceux-ci sont toutefois très angoissés, et on les comprend, à l'idée de ce qui arrivera à leur fille une fois qu'ils ne seront plus là pour s'en occuper, et ce d'autant plus que la "justice" les a déboutés ! En découvrant ce cas, vous pourrez vous rendre compte à quel point même les cas les plus dramatiques d'hépatite B ne se soldent pourtant jamais par un sort aussi tragique en termes de qualité de vie...

Voir le documentaire "[Vaccins, le Virus du doute](#)" (voir entre 14'41" et 19'30")



« Les symptômes sont apparus relativement vite, dès février '94, un mois grosso modo après la vaccination. Elle était en pleine santé ; elle était heureuse de vivre etc. – Du jour au lendemain, elle se retrouve dans un fauteuil roulant et l'on se dit : on l'a fait vacciner pour la protéger. Donc je me dis, on l'a fait vacciner pour la protéger, hein c'est ça l'objectif, et résultat, elle est plus malade encore que si elle n'avait pas été... Donc, voilà, moi ça me fait hurler de rage ça c'est clair. »

Le lien entre la maladie de Sandrine et la vaccination avait été suggéré à l'époque par le neurologue qui l'a diagnostiquée, mais rien d'officiel n'avait été écrit. Depuis, l'état de Sandrine nécessite une présence de chaque instant.



« C'est une vie qui est fichue en l'air. C'est ça qu'il faut que les gens voient ! C'est que, ma fille avait 18 ans à l'époque. Ca fait 19 ans qu'elle est comme ça maintenant. »



La maman : « Une seringue toutes les 10 minutes pour qu'elle ait bien le temps de digérer chaque seringue. » (note d'IC: via une sonde gastrique donc)

Journaliste : « Elle ne peut plus manger ? »

La maman : « Non, plus du tout ! »

Le papa : « Il paraît tout à fait logique de demander des compensations, non pas strictement financières ; ce n'est pas ça qui lui rendra effectivement la santé, c'est clair, mais au moins aménager. Moi, ce que je veux c'est aménager son existence à partir du moment où nous ne serons plus en mesure de nous en occuper. »

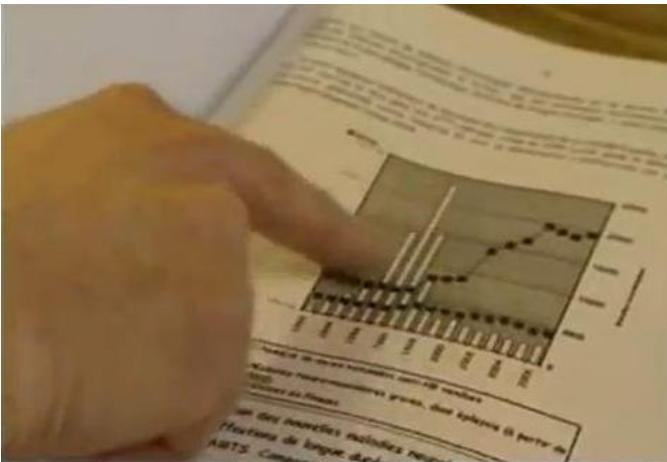


Comme des centaines d'autres familles dans le même cas, les parents de Sandrine ont alors saisi la Justice. Sans succès !

Le papa : « *Les experts ont dit que, compte tenu de la chronologie des événements, il pouvait y avoir un lien effectivement avec le vaccin hépatite B, mais ils ne pouvaient pas prouver le lien vraiment établi entre la vaccination et la pathologie. Mais le tribunal, lui, a retenu effectivement cette absence de démonstration de lien de causalité. Donc, nous avons été déboutés purement et simplement.* »

Depuis 1998, 2600 familles ont signalé des effets secondaires graves suite à ce vaccin. Faut-il y voir un lien de cause à effet ? Pour certains médecins le doute subsiste.

Pour estimer le risque, le Dr le Houezec (pédiatre) s'est plongé dans les chiffres de l'Assurance Maladie. Nombre de vaccins vendus, cas de scléroses en plaques, il en a fait des courbes.



« *Si on compare les deux courbes, (celle des) scléroses en plaques et (celle des) ventes de vaccins, on s'aperçoit que 1994, 1995 et 1996, ce sont les trois années où il y a eu le plus de vaccins vendus en France et, comme par hasard, c'est juste à ce moment-là qu'on a une augmentation du nombre de scléroses en plaques nouvelles et du nombre de maladies neuro-dégénératives graves.* »

Jean Stéphane, ex PDG de GSK Biologicals, (= section Vaccins) à [une conférence sur les facteurs-clés de la réussite de son entreprise au cours de son histoire](#), le 27 juin 2012, au Cercle du Lac :



*« Je dirais que nous avons surpris toute l'industrie en disant ben voilà, nous avons acheté tous les brevets sur l'hépatite B. C'était la première fois qu'un vaccin était protégé par brevet. Nous avons tous les brevets et maintenant vous les concurrents, si vous voulez venir sur le marché, vous allez devoir négocier avec nous. Et je pense que c'est comme ça que la société s'est créée et est devenue **successful**. Et puis après, on a développé si vous voulez des vaccins combinés. C'est-à-dire qu'on a mis l'hépatite B avec tout d'autres produits qui n'étaient pas protégés par brevets et en faisant ça évidemment, on rendait les produits combinés protégés. **Mais donc la stratégie, c'est pas plus compliqué que ça.** Avoir l'esprit marchand et économique est très important, en parallèle de l'esprit scientifique et innovation. »*